

## Notice synthétique concernant le budget 2019

### 1) Eléments de contexte :

La commune, au vu du recensement 2019, vient de passer le cap des 1 000 habitants. 555 logements sont imposés à la taxe d'habitation dont 17% de résidence secondaire.

Sa démographie fait apparaître un solde naturel positif avec 12 naissances, ce qui est une moyenne sur les dernières années. La résultante de cette progression se traduit par un nombre d'enfants important en crèche au service des 20 familles qui profitent de ce service. Impact également de cette évolution sur l'école primaire qui vient de se voir conforter l'ouverture d'un 4<sup>ème</sup> poste (à mi-temps). La moyenne des élèves étant de 85 enfants.

Sur le plan économique, on enregistre au bourg le retour de 2 commerces et prestations de services, à noter le très fort dynamisme de la zone artisanale du Cros de la Gare où les 12 entreprises installées compte approximativement 40 salariés. La commune compte actuellement 46 entreprises s'acquittant de l'impôt.

### 2) Priorité du budget :

La commune qui compte actuellement 12 agents attache une grande importance aux services à la population, que ce soit auprès du jeune public avec 3 ATSEM qui renforcent l'équipe pédagogique, à l'accueil de la population, tant à la mairie qu'à l'agence postale avec 6 jours d'ouverture sur 7 ou encore notre équipe renforcée de cantonniers à la tâche pour l'entretien des bâtiments, des chemins... Un effort très important concernant l'aspect culturel puisque la commune de St Vincent fait partie des 3 seules communes de l'Emblavez à posséder un adjoint du patrimoine. Cette volonté se traduit par une augmentation légère de la masse salariale qui représente 40% des dépenses de fonctionnement.

### 3) Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement

Pour la section de fonctionnement, depuis 3 ans le budget avoisine les 800 000 €.

Pour la section d'investissement, le budget est en retrait cette année avec un montant de 560 000 €. La commune marque une pause dans ses investissements car les derniers budgets des 3 dernières années étaient de respectivement 922 000 € en 2018, de 915 000€ en 2017 et de 963 000 € en 2016. Ces 3 dernières années étant marquées par les investissements de la création d'une école maternelle, le stade multi activités, la rénovation de la mairie ainsi que de lourdes opérations d'aménagement en voirie (la Gare, la rue de la Forêt, Labroc...)

Cela porte le budget consolidé à 1 338 536.18 €

### 4) Les grands ratios

La capacité d'autofinancement brute se monte à 167.566, il est important de se comparer aux autres communes dont le ratio moyen est de 165 00.

L'encours total de la dette au 1 décembre 2018 est de 1 149K€, la moyenne des communes étant de 1 132 K€.

La capacité de désendettement est de 7 ans.

### **5) Niveau des taux d'imposition :**

Les bases nettes ménages taxées au profit de la commune sont :

- Taxes d'habitations 1 175 934 €
- Taxes foncières sur les propriétés bâties : 772 317 €
- Taxes foncières sur les propriétés non bâties : 44 433 €

Les taux :

- Le taux de TH est de 13.11% pour la commune.
- Le taux de taxe foncière est 19.99% pour la commune
- Le taux de la taxe foncière non bâties est de 77.27% pour la commune.
- Le produit des impôts communaux est donc la résultante de la multiplication de la base propre à chaque taxe par le taux d'imposition voté chaque année.

Il est à souligner que la commune n'a pas augmenté ses taux d'imposition communaux depuis 2014.

Le montant global de l'impôt communal pour 2019 sera de 349 555 euros.

## Notice synthétique concernant le compte administratif 2018

### 1) Eléments de contexte :

La commune, devrait passer le cap des 1 000 habitants en 2019, nous attendons le recensement qui devrait faire apparaître les évolutions démographiques.

### 2) Du budget il ressort les éléments suivants :

- ✓ 662 025.36 € de dépenses de fonctionnement se décomposant de la façon suivante :
  - Charges à caractère générales : 209 759.32 €
  - Charges de personnels : 290 677.91 €
  - Atténuation de produits 59 501 €
  - Autres charges de gestion courante : 71 222.63 €
  - Charges financières : 30 536.50 €
  - Charges exceptionnelles 328 €
- ✓ 669 079.36 € de dépenses d'investissement se décomposant de la façon suivante :
  - Total des dépenses d'équipement : 528 156.16 €
  - Total des dépenses financières : 140 923.20 €
- ✓ 829 591.57 € de recettes de fonctionnement se décomposant de la façon suivante :
  - Atténuation de charge : 13 809.24 €
  - Produits des services (domaine et ventes) : 36 510.53 €
  - Impôts et taxes : 444 376.40 €
  - Dotation subventions : 289 702.66 €
  - Autres produits de gestion courante : 45 192.44 €
- ✓ 290 172.37 € de recettes d'investissement se décomposant de la façon suivante :
  - Subventions d'investissement : 54 504.23 €
  - Dotations : 235 668.14 €

En prenant en compte les reports de l'exercice 2017, le total des dépenses cumulées s'établit à 1 331 104.72 € et les recettes à 1 504 786.42 €.

Les restes à réaliser au titre de la section d'investissement : en dépenses 176 344.47 € et en recette 183 634.90 €.

Le résultat cumulé est donc pour les dépenses de 1 507 449.19 € et de 1 688 421.32 € pour les recettes.

### 3) Niveau des taux d'imposition :

Il est à souligner que la commune n'a pas augmenté ses taux d'imposition communaux depuis 2014.